

Avis de constitution

SOCIETE « TOKE ET FRERES SERVICES »

Siège ABIDJAN ANYAMA CEG EXTENSION, Lot 4658,  
Ilot 410

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOKE ET FRERES SERVICES »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

ACHAT ET VENTE DE RESIDUS DE BOIS ET DE SCIURES, ACHAT ET VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE, COMMERCE GENERAL, DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CEG EXTENSION, Lot 4658,  
Ilot 410

Dirigeant(s) M TOKE FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00435 du 19/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02845/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

